

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE CRISSEY****SEANCE DU 06 AOUT 2025**

Le six août deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine LAURIOT, 1^{ère} adjointe au Maire.

PRESENTS : Mme LAURIOT, Mme OUDOT, M. MARCEAU, M. MASSOT, Mme MARCEAU, M. BORNE, M. MEYER, Mme GRENOT, M. MACHADO, Mme PETIOT, M. CHIGNARD.

EXCUSE : M. BOULLING a donné pouvoir à M. MASSOT.
M. CILLO a donné pouvoir à M. MARCEAU.
Mme BEGONIN a donné pouvoir à Mme OUDOT.
Mme GOMES a donné pouvoir à Mme PETIOT.
Mme BLANCHARD a donné pouvoir à Mme LAURIOT.

ABSENTS : M. FILLEULE.
M. BERNARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MARCEAU

4. EDUCATION/CULTURE/JEUNESSE – Fixation des tarifs de la garderie sur le temps méridien

Rapporteur : Mme OUDOT.

EXPOSE

En complément de la délibération du 30 juin 2025 relative aux tarifs de la garderie municipale pour l'année scolaire 2025-2026, il est nécessaire de fixer également les tarifs de la garderie sur le temps méridien. Ces tarifs s'appliquent :

- aux enfants qui ne fréquentent pas le restaurant scolaire mais qui sont gardés par les équipes d'animation le temps d'être récupérés ;
- aux enfants qui apportent leur propre repas.

Vu l'avis de la Commission Education/Culture/Jeunesse de maintenir les tarifs de l'année scolaire précédente,

DECISION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les tarifs de la garderie sur le temps méridien (recettes au profit de la commune) de la manière suivante :

Créneaux horaires	Tarifs
11h45 à 12h15	0.94€
13h00 à 13h35	0.94€
11h45 à 13h35 – Repas fourni par la famille	2.00€

Adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 18
 Présents à la séance : 11
 Nombre de votants : 16
 Date de la convocation : 29/07/2025

Pour extrait certifié conforme,
 Catherine LAURIOT,
 1^{ère} adjointe.

 

Certifié exécutoire pour avoir
 été reçu à la sous-Préfecture
 le - 7 AOUT 2025
 et publié, affiché ou
 notifié le
 Le Maire,

Catherine LAURIOT
 Adjointe déléguée

 

Mme MARCEAU.
 Secrétaire de séance.



